



Número de Révision: 004.2

Date de sortie: 11/04/2025

1. IDENTIFICATION

<p>Désignation de l'article: Type de produit/utilisation recommandée: Restriction d'utilisation: Raison sociale:</p>	<p>TECHNOMELT 8668 formerly TECHNOMELT PS 80-8668 Colle thermofusible</p> <p>Non identifié</p> <p>Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3</p>	<p>Numéro IDH: 1399958</p> <p>Région: Canada</p> <p>Votre contact: Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com</p>
---	--	---

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION:ATTENTION: L'ADHÉSIF FONDU PEUT CAUSER DES BRULÛRES GRAVES.
 LES VAPEURS AU-DESSUS DE L'ADHÉSIF FONDU PEUVENT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU ET DES VOIES RESPIRATOIRES.
 L'ÉLECTROSTATIQUE PRODUITE LORS DU VIDANGE DE L'EMBALLAGE DANS OU PRÉS DE VAPEURS INFLAMMABLES PEUT CAUSER UN INFLAMMATION.
 H315 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
 H319 PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
 H304 PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES.H315 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
 H319 PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
DANGER PAR ASPIRATION	1

PICTOGRAMME(S)

Numéro IDH: 1399958

Nom du produit: TECHNOMELT 8668 formerly TECHNOMELT PS 80-8668



{ error: file not found: E:\WWI\graphics\<*** Phrase language not available: [FR] HENK1 - ARI00400000049 ***>



Conseils de prudence

Prévention:	P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
Intervention:	P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. P331 - NE PAS faire vomir.P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage:	P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Isoprene-Styrene copolymer	25038-32-8	30 - 60
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	68131-77-1	10 - 30
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	L'adhésif fondu peut causer des brûlures graves. Refroidir le produit ayant fondu sur la peau avec beaucoup d'eau. Ne pas enlever le produit solidifié. On ne devrait pas tenter d'enlever la matière sur la peau ni d'enlever les vêtements contaminés car la peau blessée peut facilement se déchirer. Recouvrir les zones affectées avec pansement ou une gaze propre et obtenir aussitôt une aide médicale.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact de la matière fondue avec les yeux, les refroidir immédiatement avec de l'eau. Ne pas enlever l'adhésif. Obtenir une aide médicale.
Ingestion:	On ne s'attend pas à ce que l'ingestion de l'adhésif solide soit dangereuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive. Porter un vêtement de protection totale.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
Méthodes de nettoyage:	Le produit déversé va se solidifier. Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Toujours procéder avec soin près d'une matière fondue. Éviter le contact de la peau avec les résines fondues. Respecter la température d'application suggérée. Ne pas porter de verres de contact. Peut émettre des fumées irritantes, à température élevée. Veiller à une ventilation adéquate. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 0.0 °C (32°F) et 38.0 °C (100.4 °F)

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Isoprene-Styrene copolymer	Rien	Rien	Rien	0.600000 mg/m3 TWA 0.600000 mg/m3 TWA
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	5 mg/m3 PEL Brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:	Le travail doit être effectué dans un endroit bien ventilé (p. ex. une ventilation suffisante pour maintenir les concentrations sous la moitié des limites d'exposition admissibles (valeur PEL) et des autres normes applicables). Une ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination aérogène.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Lorsqu'il existe une possibilité d'exposition aux produits de décomposition due au chauffage ou à des températures élevées, porter une protection respiratoire appropriée approuvée par NIOSH. Suivre les recommandations de protection respiratoire d'OSHA (29 CFR 1910.134).
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Ne pas porter de verres de contact.
Protection de la peau:	Gants isolés et vêtements à manches longues sont fortement recommandés quand on travaille avec l'adhésif fondu.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Lumière ambre
Odeur:	Comparable à de la résine
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	> 220 °C (> 428°F)
Point/domaine de fusion:	> 130 °C (> 266°F)
Densité/Densité relative:	0.98
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	> 220 °C (> 428°F) pas de méthode / méthode inconnue
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non applicable
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non applicable
Température d'auto-inflammation:	Non applicable

Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable
Solubilité:	Insoluble Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Indéterminé
Teneur VOC:	0 %
Viscosité dynamique:	25,000 - 44,000 mpa.s
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone bioxyde de carbone
Produits incompatibles:	Combustibles.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Eviter les températures supérieures à 200°C (392°F).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données sur la toxicité des produits:	Non disponible
Voies d'exposition probables:	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les poussières d'adhésif solide peuvent irriter.
Contact avec la peau:	L'adhésif solide ne présente aucun risque. L'adhésif fondu peut causer des brûlures graves.
Contact avec les yeux:	Peut entraîner une irritation mécanique en présence de poussières. Les fumées dégagées pendant la transformation thermique peut irriter les yeux. L'adhésif fondu dans les yeux peut causer des dommages graves et permanents.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Faible toxicité prévue.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Isoprene-Styrene copolymer	Rien
Distillats de vapocraquage (de pétrole) polymerisés	Rien
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.026 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2.18 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 10.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = < 5.7 mg/l

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Isoprene-Styrene copolymer			
Distillats de vapocraquage (de pétrole) polymerisés	Irritant		
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Irritant		

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Isoprene-Styrene copolymer	Non	Non	Non
Distillats de vapocraquage (de pétrole) polymerisés	Non	Non	Non
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien
Exceptions:	Néant

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES:	Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.
----------------------	--

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b):	Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).
----------------------------------	--

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par:	Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires
--------------	--

Date de sortie:	11/04/2025
-----------------	------------

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.